BULLETIN DE SURVEILLANCE DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE (CO) SEMAINES 02 2013 - 03 2013

LES FAITS MARQUANTS AU 20 JANVIER 2013

Depuis le 1^{er} septembre 2012, 675 épisodes d'intoxication au CO ont été déclarés au système des surveillance impliquant 2 192 personnes dont 26 décès.

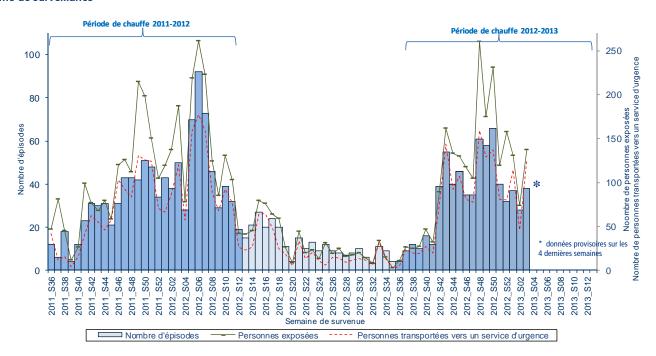
Au cours des deux dernières semaines (2013_S02 et 2013_S03),

- 23 personnes ont été intoxiquées au cours de 4 épisodes d'intoxication au CO en lien avec l'utilisation d'un groupe électrogène placé à l'intérieur d'une habitation (garage, sous-sol ou autre pièce) ;
- Un épisode collectif d'intoxication au CO est survenu dans un restaurant en lien avec l'utilisation d'un chauffage mobile d'appoint exposant 41 personnes à des émanations de CO toutes transportées vers une service d'urgence hospitalier.

Toute personne ayant connaissance d'une intoxication au CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par incendie, <u>la signale à l'Agence Régionale de Santé</u> (ARS) ou au Centre Antipoison et de Toxicovigilance (CAPTV) qui recueille les premières informations sur les personnes concernées et les circonstances de survenue pour déclenchement des enquêtes médico-environnementales par les services compétents.

LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE

Figure 1 | Répartition hebdomadaire (depuis le 1^{er} septembre 2011) du nombre d'épisodes d'intoxication au CO, suspectés ou avérés et du nombre de personnes exposées et transportées vers un service d'urgence hospitalière signalés au système de surveillance



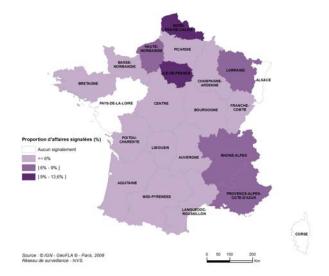
- Au cours des semaines 2013_S02 et 2013_S03, 66 épisodes d'intoxication au CO ont été signalés, exposant 211 personnes à des émanations de CO dont 172 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalier, 27 personnes ont été dirigées vers un caisson hyperbare et 36 ont été admises en hospitalisation.
- Un épisode collectif d'intoxication au CO est survenu dans un restaurant suite à l'utilisation d'un chauffage mobile d'appoint exposant 41 personnes à des émanations au CO, toutes transportées vers un service d'urgence hospitalier;
- Depuis le 1^{er} septembre 2012, 36 signalements d'intoxication au CO ont été en lien avec l'utilisation inappropriée d'un groupe électrogène dont 4 épisodes sont survenus au cours de la semaine 2013-S02.
 Ces 4 épisodes sont survenus de manière accidentelle dans l'habitat exposant 23 personnes dont 4 ont été dirigées vers un caisson hyperbare et 2 ont été admises en hospitalisation.



DSE

L'Ile-de-France (8 épisodes) et le Nord-Pas-de-Calais (9 épisodes) ont été les deux régions les plus concernées par les intoxications au CO au cours des semaines 2013_S02 et 2013_S03.

Elles sont aussi les deux régions métropolitaines à avoir déclaré le plus grand nombre d'épisodes depuis le 1er septembre 2012 (107 épisodes en Nord-Pas-de-Calais et 106 en Ile-de-France).



Les déclarants

Depuis le 1^{er} septembre 2012, les principaux premiers déclarants ont été :

Les services départementaux d'incendie et de secours (sdis) : 44% des signalements ;

Les services d'urgence hospitalier : 18% des signalements ; Les services de médecine hyperbare : 9% des signalements.

Les deux tiers des signalements ont été transmis par les services d'intervention d'urgence (Sdis et services d'urgence hospitalière ou pré-hospitalière).

DE LA SURVEILLANCE À LA PREVENTION

La direction générale de la santé (DGS) et l'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES) rappellent les conseils destinés à éviter la survenue d'intoxication au CO:

> N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) Ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

Faire vérifier et entretenir les conduits de fumées (par ramonage mécanique)

Remerciements à l'ensemble des déclarants et acteurs du système de surveillance (Cellules interrégionales d'épidémiologie de l'institut de veille sanitaire, Agences Régionales de Santé, Délégations territoriales, Services Communaux d'Hygiène et de Santé, Centres Antipoison et de Toxicovigilance, Laboratoire Central de la Préfecture de Police) pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance.

Contact: surveillanceco@invs.sante.fr

Pour vous abonner au bulletin de surveillance des intoxications au CO,

. Cliquer sur le lien suivant: http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Intoxications-au-monoxyde-de-carbone cliquer sur **Liste de diffusion** en bas de page, compléter les informations demandées.



Equipe DSE:

Directeur département santé

argée de projet informatiq niela Leprince

Directeur de la publication :
Dr Francoise Weber

